

UNION DES JEUNESSE DU GROS-DE-VAUD

(UJGDV)

CAHIER DES CHARGES SPORTS

1.	DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	2
1.1.	Conditions	2
1.2.	Terrains nécessaires pour l'organisation d'un challenge	2
1.2.1.	Quantités de terrains de sport	2
1.2.2.	Dimensions	2
1.2.3.	Priorités de qualité	2
1.3.	Locaux	2
1.4.	Parcours de cross	3
1.5.	Reconnaissance et délai	3
2.	RÉCOMPENSES	4
2.1.	PLANCHE DE PRIX	4
2.2.	PRIX SUPERFINALE	4
2.3.	PRIX SOUVENIR	4
3.	DESCRIPTIF DE CHAQUE INSTALLATION SPORTIVE	5
3.1.	FOOTBALL	5
3.1.1.	MATÉRIEL NÉCESSAIRE	5
3.2.	PARCOURS DU CROSS	6
3.2.1.	MATÉRIEL NÉCESSAIRE :	6
3.3.	TERRAINS DE LUTTE	7
3.3.1.	MATÉRIEL NÉCESSAIRE :	7
3.4.	TRACTION A LA CORDE	8
3.4.1.	MATÉRIEL NÉCESSAIRE :	8
3.5.	VOLLEY-BALL	9
3.5.1.	MATÉRIEL NÉCESSAIRE :	9
4.	INSCRIPTIONS	10
4.1.	Football, volley-ball	10
4.2.	Cross	10
4.3.	Lutte	10
4.4.	Tir à la corde	10
4.5.	Joutes sportives du mercredi et jeudi soirs	11
4.6.	Jeux sans barrière	11
5.	PALMARÈS / PARTIE OFFICIELLE	12
5.1.	Ordre de rangement des résultats / récompenses :	12
5.2.	MATERIEL NECESSAIRE :	12
6.	PERSONNEL A FOURNIR	13
6.1.	RÉCAPITULATION DU PERSONNEL A FOURNIR (point 3 à 5)	13
6.2.	CHOSSES IMPORTANTES A NE PAS OUBLIER	13
7.	HORRAIRES DES CONCOURS ET INSCRIPTIONS	14
8.	Annexes	15
8.1.	Liste des coupes et prix du Challenge	15
8.2.	HYMNE VAUDOIS	16

1. DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

CE CAHIER DES CHARGES CONCERNE LA PARTIE "SPORTS" D'UN CHALLENGE ; POUR LES PARTIES ADMINISTRATIVE ET OFFICIELLE, VÉUILLEZ VOUS RÉFÉRER AUPRÈS DES JEUNÈSSES ORGANISATRICES PRÉCÉDENTES.

1.1. Conditions

Ces dispositions sont valables pour toutes manifestations en plein air et estivales. L'organisation des fêtes incombe aux sociétés organisatrices désignées à cet effet, sous le contrôle et avec l'appui, si nécessaire, du Comité de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud (UJGDV) ; celui-ci n'assume à cet égard aucun engagement et ne participe ni aux bénéfiques, ni aux déficits.

1.2. Terrains nécessaires pour l'organisation d'un challenge

1.2.1. Quantités de terrains de sport

La société organisatrice essaiera de tout regrouper au village.

Terrain de sport :	Football	=> 3 terrains au minimum
	Volley-ball	=> 6 terrains au minimum
	Tir à la corde et lutte	=> même emplacement si nécessaire
	Cross	=> parcours

1.2.2. Dimensions

Les dimensions des terrains de sport et parcours du cross sont mentionnées plus loin dans le présent cahier.

Terrain de fête / cantine - forains – bars

Terrain de parcage / 2000 véhicules (pour un giron)

Camping avec sanitaires

1.2.3. Priorités de qualité

PRIORITÉ DE LA QUALITE DES TERRAINS

1. Sports
2. Cantine
3. Parcage, camping, Forains

1.3. Locaux

Pour le matériel, prévoir un local fermé à clé.

Vestiaires - douches et sanitaires pour les athlètes

dortoirs : pour les participants (environ 50 à 100 places)

NE

PAS

OUBLIER

LES

MATELAS

1.4. Parcours de cross

Une boucle de 3,5 à 4,5 km, terrain ou chemin agricole, mais pas de route à forte circulation.

1.5. Reconnaissance et délai

Les terrains seront reconnus par le comité de l'UJGDV, en particulier le responsable des sports au printemps.

Le mercredi précédant la fête, **au plus tard**, une visite a lieu pour régler les derniers détails avec le responsable des sports.

Lors de cette dernière visite, les terrains seront prêts, terrains de foot et volley marqués, aire corde fermée et le parcours du cross est connu.

Les coupes pour le palmarès seront aussi contrôlées lors de cette visite.

Les personnes suivantes doivent être présentes lors des reconnaissances : le comité des Sports de l'UJGDV et éventuellement le Président, le responsable des Sports et le comité d'organisation de la société organisatrice.

IMPORTANT

Il n'existe qu'un SEUL responsable des Sports pour la société organisatrice , Celui-ci peut s'adjoindre plusieurs aides, mais reste le seul responsable

2. RÉCOMPENSES

Voir annexe 1

Les récompenses pour les mercredis et jeudi soirs sont la responsabilité de la société organisatrice. Elles seront également distribuées lors de la Partie Officielle du dimanche après-midi.

2.1. PLANCHE DE PRIX

La planche de prix minimale figurant sur l'annexe 1 est commandées et payée par la société organisatrice. Elle peut l'étoffer si elle le désire.

GENRE DE PRIX : 86 coupes

Avec inscription :
N° CHALLENGE UJGDV
JJ.MM.AA / LIEU
DISCIPLINE
RANG - CATEGORIE

2.2. PRIX SUPERFINALE

Ce prix récompense le vainqueur de chaque Superfinale. Il est en plus de la coupe de vainqueur Superfinale. Au choix de la société organisatrice.

2.3. PRIX SOUVENIR

Un prix souvenirs est remis à chaque société participante, selon la liste remise par le responsable des Sports avant la partie Officielle. (À demander aux Jeunesses qui ont précédemment organisés le Challenge Attention lors de l'année de la Cantonale).

Les organisateurs choisissent, commandent et paient le prix souvenirs. Ce prix est en général distribué au bar ou au caveau des Anciens.

3. DESCRIPTIF DE CHAQUE INSTALLATION SPORTIVE

Les emplacements ne doivent pas présenter d'avantages particuliers les uns par rapport aux autres. Ils seront aménagés de façon à éviter tout accident.

Au cas où les terrains seraient éloignés de la cantine de fête, un fléchage sera mis en place.

Le responsable des Sports de la société organisatrice doit veiller à ce que les installations sportives soient prêtes pour le début des concours.

3.1. FOOTBALL

Le football se déroule sur, au minimum, 3 terrains ; pour des raisons pratiques, les terrains doivent être éloignés de 1.5 mètre les uns des autres. Les terrains sont plats.

La dimension idéale de chaque terrain est **de 30 m sur 60 m**, mais les marges suivantes sont acceptées : 28 à 37 m de large et 45 à 75 m de long. Le terrain est marqué de façon bien visible (blanc), notamment le pourtour, la ligne médiane et une surface de réparation de 8 m sur 19 m devant chaque but. Point des penalties à 7,5 m. Chaque angle sera délimité par un piquet. Des filets de protection seront prévus pour le bon fonctionnement du tournoi.

L'organisation du tournoi et son déroulement sont la responsabilité du Comité des Sports de l'UJGDV avec l'aide du responsable des Sports de la société organisatrice et/ou ses aides.

3.1.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Fourni par la société organisatrice	à demander à <u>la FVJC</u>
Une remorque permettant de voir les terrains	3 paires de buts minimum
2 tables et 4 chaises	
1 sonorisation	
6 ballons	
8 chasubles	
1 cloche	
matériel de marquage	
sifflets	
chronomètres	

Personnel nécessaire : 6 à 8 arbitres ASF et 2 personnes (responsable Sports + 1 personne)

3.2. PARCOURS DU CROSS

Le parcours doit avoir une distance comprise entre 3'500 à 4'500 mètres. Il est situé principalement sur sol naturel, sans risque et sans passage dangereux.

Un circuit à parcourir plusieurs fois n'est pas autorisé.

Le parcours est choisi et balisé par la société organisatrice. Il est reconnu par le Comité des Sports de l'UJGDV lors d'une visite.

Le départ et l'arrivée sont si possible au même endroit. Des banderoles indiqueront leur emplacement. Ces emplacements sont protégés par des barrières.

L'aire d'arrivée est balisée sous forme d'entonnoir, le rétrécissement se faisant 10 mètres après la ligne d'arrivée, de manière qu'un seul coureur ne puisse passer à la fois.

Le cross doit être prêt à partir, à 11h00

Les organisateurs placent un ou deux postes de contrôle le long du parcours, soit à l'endroit le plus éloigné ou à des passages périlleux. Des postes de ravitaillement peuvent aussi être organisés tout au long du parcours.

3.2.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice

alimentation en électricité

dossards

1 table

4 chaises

2-3 parasols

6 auvents métalliques

8 barrières de protection

fanions de balisage

banderoles DÉPART/ARRIVÉE

2 boilles d'eau (1 sur le parcours ou - au ravitaillement + 1 arrivée)

matériel pour écrire

4 chronomètres au minimum

Personnel nécessaire : 2 à 4 personnes selon postes et comité des sports UJGDV

3.3. TERRAINS DE LUTTE

Surface gazonnée ou herbeuse, plane sans cailloux, entourée de barrières. Dimension, voir plan point 7.

Les ronds de lutte peuvent être tracés dans l'aire de la traction à la corde.

Pour les ronds de lutte, il est nécessaire d'avoir 3 ronds, distants de 4 mètres au minimum l'un de l'autre. (1 rond = lourd, 1 rond = moyen, 1 rond=léger)

Un rond de lutte a un diamètre de 4,5 mètres. Il est délimité à l'extérieur de ce diamètre par une tranchée de 5 cm de profond sur 5 cm de large.

A l'extérieur du cercle, on veillera à ce que l'herbe soit coupée à raz sur une distance de 2 m.

3.3.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice

3 grandes tables
12 chaises
4 parasols
barrières de protection
1 pioche
2 sacs de sciure
3 boilles d'eau
1 sonorisation
Matériel de mesure et traçage (spray ficelle, piquets)
Feuilles d'inscription en (copies du modèle UJGDV)
1 balance digitale précise au 100^{ème}
3 chronomètres

Personnel nécessaire : comité Sports UJGDV + responsable société organisatrice + 3 arbitres UJGDV + 4 personnes bénévoles + 3 personnes Comité UJGDV.

Le comité des sports de l'UJGDV s'occupe de tracer et creuser les ronds de lutte le samedi soir.

En cas de terrains durs, ceux-ci devront être humidifiés.

Si la société organisatrice décide d'organiser un tournoi de lutte féminine en plus de celui-ci, elle devra augmenter le matériel nécessaire en conséquence.

3.4. TRACTION A LA CORDE

L'aire de traction à la corde doit être placée dans un champ plat, sans caillou et sans sillon. Elle sera entourée de barrières solidement fixées avec deux accès sur la largeur opposée à la remorque.

Ses dimensions sont les suivantes : 50 m de long sur 20 m de large. (Voir plan point 7).

Sur une de ses largeurs, à l'extérieur de l'enceinte, il est placé une remorque couverte sur laquelle se trouvent deux tables et huit chaises pour les officiels.

Une sonorisation sera mise en place avec au minimum deux haut-parleurs dont un à l'opposé de la remorque.

A l'intérieur de l'aire de traction, il est tracé à la peinture blanche 4 couloirs de 1 mètre de large, distant l'un de l'autre de 3 mètres. La distance entre les barrières et le premier couloir est de 2 m.

Ces couloirs sont coupés en deux parts égales par une ligne médiane de 5 cm de large et 5 cm de profond, des fanions placés à l'extérieur du couloir marquent également cette ligne.

3.4.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice	à demander à la FVJC
2 tables	- 4 cordes
8 chaises	
barrières de protection	
1 pioche	
2 sacs de sciure	
15 fanions	
1 sonorisation	
matériel de marquage	
3 boilles d'eau	
Feuilles d'inscription en (copies du modèle UJGDV)	
4 chronomètres	

Personnel nécessaire : même personnes que la lutte.

3.5. VOLLEY-BALL

Le tournoi de volley-ball se déroule sur minimum 6 terrains à l'extérieur, il a lieu le samedi, sauf exception demandée par la société organisatrice au Comité des sports de l'UJGDV.

La surface de jeu est une surface plane sans trou, Elle doit mesurer 14 m de long sur 7 m de large et elle est entourée symétriquement d'une zone de sécurité rectangulaire de 3 m de large (soit un rectangle de 20/13m).

Un espace d'au moins 5 mètres de hauteur à partir du sol doit être libre de tout obstacle.

La surface est coupée en deux par la moitié au moyen d'une ligne blanche au sol et par un filet dont le bord supérieur est de 2.24 m.

Les terrains extérieurs sont, soit sur herbe (terrain de football), soit sur sable, dans tous les cas tous les terrains ont le même revêtement.

Les lignes délimitant les deux zones sont tracées sur le sol de manière visible et durable.

3.5.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice

À demander à la FVJC

1 tables
1 chaise par terrain
1 paloxe par terrain
1 masse
1 sonorisation
matériel de marquage
1 cloche
2 chronomètres

- 6 filets

Personnel nécessaire : Comité des sports UJGDV, responsable sports société organisatrice et arbitres pour les $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ finales.

4. INSCRIPTIONS

4.1. Football, volley-ball

Les inscriptions pour le football et le volley-ball se feront **au moins** 1.5 - 2 mois avant le Challenge, de sorte que les programmes finaux des matches puissent être envoyés au plus tard le samedi précédent la manifestation.

Ces inscriptions seront envoyées par la société organisatrice, libre interprétation du contenu.

Le programme des matches sera établi par le responsable des Sports UJGDV et le responsable des Sports de la société organisatrice (et ses adjoints) environ 10 jours avant la manifestation.

Les finances d'inscription seront décidées par la société organisatrice, encaissées par bulletins de versement ou par quittances. (Propositions : Football : Fr. 60.- Volley-ball : Fr. 30.-ou 40.-) par équipe.

4.2. Cross

Les inscriptions pour le cross se feront le jour même (dimanche matin de 9h00 à 10h30) par le Comité de l'UJGDV dans un bar à définir (caveau des Anciens).

La finance d'inscription se monte à Fr. 10.- 'par participant, payable par bulletins de versement ou quittances.

4.3. Lutte

Les inscriptions pour la lutte se feront le jour même (dimanche matin de 11h00 à 12h15) par le responsable des Sports de l'UJGDV avec l'aide des arbitres de l'UJGDV pour la pesée dans la cantine près du podium.

La finance d'inscription se monte à Fr. 10.- par participant, payable par bulletins de versement ou quittances.

4.4. Tir à la corde

Les inscriptions pour le tir à la corde se feront le jour même (dimanche après-midi de 13h30 à 14h30) par le responsable des Sports de l'UJGDV avec l'aide des arbitres de l'UJGDV dans la cantine près du podium.

La finance d'inscription se monte à Fr. 40.- par équipe, payable par bulletins de versement ou quittances.

4.5. Joutes sportives du mercredi et jeudi soirs

L'organisation de ces deux soirées est entièrement dévolue à la société organisatrice qui prend en charge, elle-même les inscriptions et leur financement.

Elle peut organiser un tournoi de pétanque, un tracé VTT, un karting, un baby-foot humain ou plein d'autres idées.

Les récompenses seront aussi prises en charge par la société organisatrice, mais seront citées lors de la partie officielle. Elles pourront être remises le jour même.

4.6. Jeux sans barrière

Les différents jeux, 5 au minimum, seront imaginés et conçus par la société organisatrice qui veillera à leur sécurité et à leur arbitrage.

Les inscriptions pour ces joutes seront sous la responsabilité de la société

Le comité des Sports de l'UJGDV n'est pas en charge du bon déroulement (arbitrage) des ces jeux sans barrière.

5. PALMARÈS / PARTIE OFFICIELLE

Afin de permettre la mise en place des récompenses, ainsi que le bon déroulement du palmarès, le responsable des Sports ou des Récompenses, est à disposition du Comité de l'UJGDV à 16h00 sur le pont de danse.

Il met en place :

Sur l'arrière du pont de danse, 3 tables de cantine sur lesquelles les prix seront rangés, selon ordre ci dessous.

Sur l'avant, une tribune pour les orateurs avec une table de 30 cm de haut sur 60 cm de large (pose de feuilles A4 possible)

Le responsable des Récompenses veillera à amener **tous** les prix à distribuer (coupes, prix spéciaux, autres), ainsi que les prix souvenirs au bar.

Le Président du Comité des sports de l'UJGDV est l'orateur de la remise des prix.

5.1. Ordre de rangement des résultats / récompenses :

(Présenté de gauche à droite)

Classement joutes du mercredi soir
Classement joutes du jeudi soir
Classement des Jeux sans Barrière
Classement Cross filles Challenge
Classement Cross filles Invités
Classement Cross Seniors Challenges
Classement Cross Seniors Invités
Classement Crosses Garçons Juniors Challenge
Classement Crosses Garçons Juniors Invités
Classement Lutte léger, moyen, lourd – Challenge puis Invités
Classement tir à la corde – Challenge, puis Invités, puis filles
Classement Football – Challenge, puis Invités
Classement volley-ball – Challenge, puis Invités
Prix Fair-play
Prix participation

Ces distributions sont entrecoupées par des séries des sociétés participantes.
(Prix souvenirs)

5.2. MATERIEL NECESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice	Resp. Sports UJGDV
1 tribune avec table	Liste des résultats
Table avec planche de prix	
Récompenses (coupes, prix spéciaux)	

Personnel nécessaire : 5 demoiselles d'honneur, comité des Sports UJGDV et resp. Sport Sté. Organisatrice.

6. PERSONNEL A FOURNIR

Le nombre de personnes pour les sports est le suivant :

Samedi	10 personnes	(dont 6 à 8 arbitres de football ASF)
Samedi	12 personnes	(Dont 6 arbitres de volley-ball et 6 marqueurs pour les 1/4, 1/2 finale)

La société organisatrice veillera à mettre AU MAXIMUM un enfant âgé au minimum de 12 ans par installation.

Les personnes sont convoquées par la société organisatrice. Les responsables des Sports les placeront directement à leur poste, ceci 30 minutes avant le début de la discipline concernée.

Les Arbitres de l'UJGDV (pour la lutte et le tir à la Corde) recevront une convocation au moins 10 jours à l'avance. Le comité d'Organisation du Challenge demandera les noms des personnes présentes comme arbitres.

6.1. RÉCAPITULATION DU PERSONNEL A FOURNIR (point 3 à 5)

Samedi de 7h30 à 19h00 env.	6 à 8 arbitres de football ASF
Samedi de 15h30 à 19h00 env.	6 arbitres et 4 marqueurs de volley
Dimanche de 7h30 à 17h30	Membres du Comité des sports UJGDV
Dimanche Partie Officielle	5 demoiselles d'honneur

Le responsable des Sports de la société organisatrice ne doit pas être compté

Ces personnes doivent être désaltérées sur leurs lieux de travail. Prévoir un ravitaillement. Pour celles qui font plus d'un demi-jour, prévoir des bons de repas.

6.2. CHOSES IMPORTANTES A NE PAS OUBLIER

Réserver le matériel de la FVJC (buts de football, ballons, filets de volley, cordes) - **demandez confirmation écrites**

Bonne organisation et nous sommes toujours à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

7. HORRAIRES DES CONCOURS ET INSCRIPTIONS

VENDREDI-	17h30 à 19h00 Dès 19h00	INSCRIPTIONS AUX JEUX SANS BARRIÈRE JEUX SANS BARRIÈRE
SAMEDI	07h30	CONTRÔLE DES 12 PREMIERES ÉQUIPES
	08h00	DE FOOT ET VOLLEY DÉBUT DES TOURNOIS FOOT ET VOLLEY
DIMANCHE	09h00 à 10h30	INSCRIPTIONS AU CROSS
	11h00	DÉPART CROSS TOUTES CATÉGORIES
	11h00 à 12h15	INSCRIPTIONS A LA LUTTÉ ET PESÉE
	13H15	TOURNOI DÉ LUTTE
	13h30 - 14h30	INSCRIPTIONS TIR A LA CORDE
	15h00	TIR A LA CORDE
	17h30	BANQUET OFFICIEL
	18h30	PARTIE OFFICIELLE ET RÉSULTATS
	19h30	CORTÈGE
	21h00 -21h30	REMISÉ PRIX DU CORTÈGE

8. Annexes

8.1. Liste des coupes et prix du Challenge

FOOTBALL :		
9 coupes	4	Coupes Challenge
	4	Coupes Invités
		+ 1 prix Superfinale
VOLLEY :		
9 coupes	4	Coupes Challenge
	4	Coupes Invités
		+ 1 prix Superfinale
Cross :		
Catégorie filles		
6 coupes	3	Coupes Challenge
	3	Coupes Invités
Catégorie garçons Seniors		
6 coupes	3	Coupes Challenge
	3	Coupes Invités
Catégorie garçons Juniors (≤18 ans)		
6 coupes	3	Coupes Challenge
	3	Coupes Invités
TIR A LA CORDE :		
Garçons		
9 coupes	4	Coupes Challenge
	4	Coupes Invités
		+ 1 prix Superfinale
Filles		
4 coupes	4	Coupes

LUTTE :		
Légers		
9 coupes	4	Coupes Challenge
	4	Coupes Invités
		+ 1 prix Superfinale
Moyens		
9 coupes	4	Coupes Challenge
	4	Coupes Invités
		+ 1 prix Superfinale
Lourds		
9 coupes	4	Coupes Challenge
	4	Coupes Invités
		+ 1 prix Superfinale
JEUX SANS BARRIERE :		
3 coupes	3	Coupes
CORTEGE :		
5 coupes	5	Coupes
SUPPLEMENTAIRES :		
2 coupes	1	Coupe Fair-play
	1	Coupe Participation
TOTAL DES COUPES	86	TOTAL PRIX

8.2. HYMNE VAUDOIS

VAUDOIS, UN NOUVEAU JOUR SE LÈVE,
 IL PORTE LA JOIE EN NOS COEURS,
 LA LIBERTÉ N'EST PLUS UN RÊVE,
 LÉS DROITS DE L'HOMME SONT VAINQUEURS,

DÉ NOTRE ANTIQUE DÉPENDANCE,
 CHASSONS L'IMPORTUN SOUVENIR,
 ET DU PLUS RIAANT AVENIR,
 OSONS CONCEVOIR L'ESPÉRANCE.

REFRAIN (2X)

QUI DANS CES LIEUX,
 RÉGNENT À JAMAIS,
 L'AMOUR DÉS LOIS,
 LA LIBERTÉ, LA PAIX.